

Jules DESTRÉE



Par Georges JACQUEMIN

Service du Livre Luxembourgeois - 1999

Il est malaisé de fractionner la personnalité d'un homme en chapitres différents. Jules Destrée qui brille au firmament du Pays Noir est à la fois un écrivain talentueux, un critique d'art au goût sûr, un avocat éloquent, un meneur de foule, un journaliste remarquable, un socialiste humanitaire, un patriote de la guerre 14-18, un éminent Ministre des Sciences et des Arts, un penseur de doctrine, un Wallon indéfectible, un prophète inspiré.

(Aimée Bologne-Lemaire)

... il fut à la fois un promoteur de l'idée de fédéralisme pan-européen, d'une forme de Francité avant le mot et d'une ouverture active au monde, au travers de la Société des Nations dont il se fit l'un des propagandistes, mais aussi de la Commission de Coopération intellectuelle dont il devint président de la Sous-Commission des Lettres et des Arts.

(Philippe Destatte)

... dans le chef d'un homme qui sut le porter très haut pour l'honneur de l'humanité, un style de vie, de pensée, d'action fondé à la fois sur l'exercice le plus aigu de l'intelligence et sur l'écoute naturelle du cœur, sur la faculté d'admiration qui peut être éveillée en tout homme, enfin, et peut-être principalement, sur la confiance dans l'être humain, dans sa capacité d'écoute pour peu que, cherchant vraiment à l'atteindre, on le reconnaisse pour ce qu'il est, un semblable, un prochain : en un mot, sur ce qui devrait définir tout homme prétendant au titre d'intellectuel.

(Jean Tordeur)

Biographie

(Il est impossible de résumer, même en quelques pages, un destin aussi riche et qui s'est déployé dans autant de domaines que celui de Jules Destrée. Nous conseillons à ceux qui souhaitent en savoir davantage de consulter d'abord la «biographie succincte» de Jules Destrée parue en 1976 aux éditions de l'Institut Jules Destrée et due à Mme Aimée Bologne-Lemaire, et dont les notes qui suivent s'inspirent largement. Pour les autres biographies, consulter la bibliographie.)

Jules Destrée naît le 21 août 1863 à Marcinelle, dans une famille unie, éprise de beau, de justice et pitoyable envers les plus démunis. Destrée aura un frère, Olivier-Georges, né quatre ans après lui, qui entrera en religion sous le nom de Dom Bruno, d'abord à Maredsous puis à l'abbaye du Mont César, à Louvain.

Élève du Collège communal de Charleroi, le jeune Jules Destrée, dont le père, ingénieur-chimiste aux usines de Marcinelle et de Couillet, deviendra professeur, est plus tard, à l'U.L.B., un étudiant précoce : il est docteur en droit à vingt ans. Il entre comme stagiaire chez Edmond Picard. C'est alors un jeune esthète épris de littérature et d'art. Cette passion trouvera à se déployer à l'occasion de deux voyages faits en Italie. Il fréquente artistes et écrivains, notamment ceux qui se réunissent autour de la Jeune Belgique.

Dès 1886 paraît *Lettres à Jeanne*, livre auquel une longue série fera suite, ainsi que le montre la bibliographie. Néanmoins, le barreau le retient en de nombreuses occasions, notamment dans des

procès à coloration politique. C'est alors qu'il rencontre le graveur Auguste Danse, dont il épousera, en 1889, une des filles, Marie.

Désormais, dans une existence très active, Destrée va être tour à tour avocat, homme politique (il est élu à la Chambre des Représentants en 1894 et y restera jusqu'à sa mort), écrivain (études sur des artistes comme Odilon Redon ou Roger de la Pasture, recueils de nouvelles ou de réflexions, brochures politiques ou à caractère social).

En 1904, il publie le *Code du travail*, en collaboration avec Max Hallet et, l'année suivante, il fonde les «Universités Populaires», visant à améliorer l'instruction et l'éducation du peuple.

1912 est une date importante. Cette année-là, Destrée publie sa *Lettre au Roi sur la séparation de la Wallonie et de la Flandre*, plusieurs fois republiée et dont nous citerons des extraits. L'écho de cette lettre n'est pas près de s'éteindre, surtout dans le contexte belge contemporain, où la Flandre manifeste des intentions de plus en plus grandes de liberté politique.

En 1914, devant la ruée allemande sur notre pays et sur la France, Destrée est invité à accompagner le gouvernement belge en France. Son rôle sera d'aller défendre notre cause à Londres, à Paris et à Rome où il ira plaider l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés des alliés (il sera accompagné du député de Virton, Georges Lorand). L'année suivante, il est envoyé à Pétrograd (Saint-Petersbourg), puis en Chine, en hiver 1918. Comme Blaise Cendrars et Marcel Thiry, il utilisera le fameux Transsibérien.

Devenu, en 1919, Ministre des Sciences et des Arts, Destrée crée le «Fonds des mieux doués», destiné à permettre aux enfants doués

des milieux modestes de poursuivre leurs études. En 1920, il crée l'Académie de Langue et de Littérature françaises de Belgique. Il fait voter une loi en faveur des bibliothèques, protège les artistes (achat d'œuvres, subsides, etc.).

Jusqu'à sa mort, survenue le 2 janvier 1936, Destrée multiplie les actions et les publications, effectuant un immense travail pour son parti, pour les plus défavorisés, mais aussi et déjà pour une prise de conscience wallonne, appuyée sur une large connaissance de son patrimoine artistique, trop méconnu par les Wallons eux-mêmes.

Bibliographie choisie

Œuvres de Jules Destrée :

- ***Lettre à Jeanne***, Bruxelles, Imprimerie Veuve Monnom, 1886.
- ***Imagerie japonaise, Transpositions***, Bruxelles, Imprimerie Veuve Monnom, 1888.
- ***Les chimères***, avec trois estampes d' Odilon Redon, Marie Danse et Henry de Groux, Bruxelles, Imprimerie Veuve Monnom, 1889.
- ***Henry De Groux***, Gand, Siffer, 1891.
- ***Journal des Destrée***, mémoires de la vie littéraire, Bruxelles, Lacomblez, 1891.
- ***Odilon Redon***, étude critique et catalogue, Bruxelles, Deman, 1891.
- ***Paradoxes professionnels***, Bruxelles, Éditeur Veuve Larcier, 1893.
- ***Campagne électorale au Pays noir***, Bruxelles, Lacomblez, 1895.
- ***Les œuvres d'art dans les églises***, Bruxelles, Bureaux de l'«Avenir social», 1896.
- ***Les écrivains belges contemporains***, syllabus d'un cours à l'Extension Universitaire de Bruxelles, Bruxelles, Imprimerie économique, 1896.
- ***Bon-Dieu-des-Gaulx (État d'âme et de paysage au Pays noir)***, Paris, Librairie de l' «Art social», 1898.
- ***Le socialisme en Belgique***, avec un appendice sur la bibliographie du socialisme par Deutscher, avec la coll. d'Emile Vandervelde, dans la Bibliothèque Socialiste Internationale, Paris, Girard et Brière, 1898; 2e éd. 1903.
- ***Sur quelques peintres de Toscane*** (Notes sur les primitifs italiens), Bruxelles, Dietrich et Cie et Florence, Alinari, 1899.

- *Sur quelques peintres des Marches et de l' Ombrie* (Notes sur les primitifs italiens), Bruxelles, Dietrich et Cie et Florence, Alinari, 1900.
- *Bibliothèques ouvrières*, Bruxelles, «Bibliothèque de propagande socialiste», 1901.
- *Le secret de Frédéric Marcinel*, Bruxelles, Veuve Larcier, 1901; traduction russe, 1910.
- *Quelques histoires de miséricorde*, Bruxelles, Veuve Larcier, 1902.
- *Sur quelques peintres de Sienne*, notes sur les primitifs italiens, Bruxelles, Dietrich et Cie et Florence, Alinari, 1903.
- *Les universités populaires*, Gand, Imprimerie Société coopérative «Volksdrukkerij», brochure dans la collection Germinal.
- *Une idée qui meurt : la patrie*, Bruxelles, Veuve Larcier, 1906.
- *Anthologie Jules Destrée*, Bruxelles, Dechenne, anthologie des Écrivains belges de langue française, 1906.
- *La question coloniale*, Gand, Société coopérative «Volksdrukkerij», 1908.
- *Les Arts anciens en Hainaut*, résumé et conclusions, Bruxelles, Imprimerie Veuve Monnom, 1911.
- *Lettre au Roi sur la séparation de la Wallonie et de la Flandre*, Bruxelles, Weissenbruch, tiré à part de la Revue de Belgique, 1912. (Cette lettre a été plusieurs fois rééditée.)
- *Vers le suffrage universel*, discours prononcé à la Chambre des représentants les 23 et 24 juillet 1912, Gand, Société coopérative «Volksdrukkerij», 1912.
- *Les salons des Beaux-Arts à l'exposition de Charleroi en 1911*, avec la coll. de R. Sand et de R. Dupierreux, Bruxelles, Van Oest, 1913.
- *L'énigme du Maître de Flémalle*, Liège, tiré à part de la revue Wallonia, 1914.

- *Semailles*, Bruxelles, Lamertin, 1913.
- *Discours parlementaires*, Bruxelles, Lamertin, 1914.
- *Wallonie*, Paris, Messein, collection des Trente, 1914.
- *En Italie avant la guerre*, 1914-1915, préface de Maurice Maeterlinck, Bruxelles et Paris, Van Oest, 1915; traduction italienne, Milan, Rava éditeur.
- *Aux armées d'Italie*, en coll. avec Richard Dupierreux, Paris, Bloud & Gay, 1916; traductions en espagnol et en anglais.
- *Opinions sur la Belgique 1.- Italie*, avec la coll. de R. Dupierreux, Paris et Bruxelles, Van Oest, 1916; un traduction italienne, beaucoup développée, a paru sous le titre *L' Italia per il Belgio*, Milan, Fratelli Treves.
- *Le dramatique mariage de la princesse Belgia et du chevalier Honneur*, drame en trois actes pour un théâtre de marionnettes, Londres, Œuvre du vêtement des soldats belges, 1916; version italienne.
- *Les socialistes et la guerre européenne*, Bruxelles et Paris, Van Oest, 1916, traduction italienne.
- *L'effort britannique*, préface de Georges Clémenceau, Bruxelles et Paris, Van Oest, 1916; traduction anglaise.
- *En Italie pendant la guerre* (de mai 1915 à août 1916), Bruxelles et Paris, Van Oest, 1918.
- *Les villes wallonnes*, Bruxelles et Paris, Van Oest, collection Villes meurtries, 1916.
- *La Belgique et la guerre*, conférence au cercle sino-français de Pékin, Pékin, 1918.
- *Figures italiennes d'aujourd'hui*, Bruxelles et Paris, Van Oest, 1918.
- *Les fondateurs de neige*, notes sur la révolution bolchevique à Pétrograd pendant l'hiver 1917-18, Bruxelles, Van Oest, 1920.
- *Wallons et Flamands*, la querelle linguistique en Belgique, dans les problèmes d'aujourd'hui, Paris, Plon-Nourrit, 1923.

- *Roger Van der Weyden-Roger de le Pasture*, Bruxelles, Keyn, 1925.
- *Le mystère quotidien, réflexions et souvenirs*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1927.
- *Roger de la Pasture Van der Weyden*, Bruxelles, Van Oest, tomes I et II, 1930.
- *Le maître dit de Flémalle Robert Campin*, Paris, Revue de L' Art ancien et moderne, 1928-1929, Bruxelles, Kryn, 1930.
- *Le retable de Cambrai de Roger de la Pasture*, mélanges Hulin de Loo, 1931.
- *Un jour, je voyageais en Calabre...* Bruxelles, L' Églantine, 1931.
- *Le roi Albert et son temps*, Anvers, Buschman, 1933.
- *Pages d'un journal (1884-1887)*, préface et notes de R. Dupierreux, Bruxelles, Éditions de la Connaissance, 1937.
- *Jules destrée. Tous ses visages. Toute sa vie*, pages recueillies par Pierre Bourgeois, préface de Marcel Hicter, Bruxelles, Labor, 1963.
- *Souvenirs des temps de guerre*, édition annotée par Michel Dumoulin, Louvain-la-Neuve, 1980.
- *Journal 1882-1887*, texte établi, présenté et annoté par Raymond Trousson, Bruxelles, Académie Royale de Langue et de Littérature françaises, 1995.

(Cette bibliographie, non exhaustive, doit beaucoup au travail de Jacques Detemmerman repris dans l'ouvrage *Jules Destrée le multiple*, cf. ci-dessous. Elle n'inclut ni les préfaces ni les collaborations aux journaux et revues.

Autour de Jules Destrée

Bologne-Lemaire, Aimée, *Jules Destrée*, Charleroi, Institut Jules Destrée, collection «Études et documents», 1976.

Cambier, Jules, *Jules Destrée, ministre des Sciences et des Arts (9 décembre 1919-20 octobre 1921)*, Bruxelles, ancienne librairie Castaigne, 1921.

Destatte, Philippe, *Jules Destrée, l'antisémitisme et la Belgique, lettre ouverte à tous ceux qui colportent des mythes éculés sur les Wallons et sur leur histoire*, Institut Jules Destrée, 1995.

Dupierreux, Richard, *Jules Destrée*, Paris et Bruxelles, Labor, 1938.

Dupierreux, Richard, *Jules Destrée*, Édition de «Savoir et Beauté», revue d' Art et d'Enseignement, 1952.

Durandal et Jean La Sambre, *Jules Destrée Paul Pastur*, Charleroi, Marcel Bufquin des Essarts, préface de François André, 1938.

Paulus, Jean-Pierre, *Edmond Picard et Jules Destrée*, Bruxelles, Labor, collection «Ceux d'hier et d'aujourd'hui», 1971.

Schaeffer, Pierre-Jean, *Jules Destrée*, essai biographique, Bruxelles, Académie Royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, 1962.

Schaeffer, Pierre-Jean, *Portraits de Jules Destrée*, Marcinelle, Pro Cultura, 1997.

Trousson, Raymond; Dumont, Georges-Henri; Jones, Philippe; Detemmerman, Jacques, *Jules Destrée le multiple*, Bruxelles, Académie Royale de Langue et de Littérature françaises, préface de Jean Tordeur, 1995.

Choix de textes

Nous étions depuis quelques années victimes d'une irritante erreur. Jadis chez nous, et encore aujourd'hui à l'étranger, le mot «flamand» servait à désigner l'art de nos provinces, qu'elles fussent wallonnes ou flamandes. De cette gloire magnifique, nous prenions notre part. Mais en ces toutes dernières années, la signification de l'épithète s'est rétrécie en Belgique et on ne la comprend généralement plus qu'en ce sens que l'art flamand est l'art des Flamands. Nous, les Wallons, nous nous sommes trouvés exclus peu à peu du patrimoine commun ; et dans notre pays s'est répandue de plus en plus l'idée que, capables d'extraire le charbon et de fabriquer le verre et l'acier, nous étions parfaitement inaptes à l'effort esthétique. Cette agaçante sottise finissait par s'accréditer avec l'autorité des notions que l'on ne discute plus. Il fallait réagir.

(Les Arts anciens en Hainaut)

Par les chemins détrempés, les conscrits avec leurs parents, leurs amis, vaguaient par troupes. Aux sons monotones d'un tambour battant aux champs, des cortèges se formaient et parcouraient en brailant le village, de cabaret en cabaret. Déjà, pour quelques-uns, ces déambulations avaient commencé la veille, avec des arrêts à toutes les portes qui, entrouvertes, profilaient, avec une âcre odeur d'alcool et de tabac, un rayon lumineux sur la boue noirâtre des pavés. Toute la soirée, il y avait eu des cris et des bruits de tambour. Et après le silence nocturne, dès l'aube, le tapage avait recommencé, avec des allures de fête. Les appels des tambours se

répondaient au-dessus des champs; de tous côtés leurs ranrans frénétiques s'entendaient, et l'écho les répercutait en rumeur.

(Tirage au sort)

Les Fumées

— *J'aime les nuages, les nuages
qui passent là-bas, les merveilleux nuages!*
Ch. Baudelaire

O mon pays, contrée farouche des épuisants labeurs et des usines fumantes, où s'endeuillit la tendresse des verdure, elles sont tes sourires et ton rêve, les Fumées, les fantasques, les merveilleuses Fumées!

Dans le vaste horizon mélancolique, sous les échafaudages sinistres des houillères, autour des architectures massives et compliquées de hauts-fourneaux, dans les grands hangars sombres des laminoirs où courent de rouges frissons de feu, partout, avec des bruits de canons qui tonnent, des crépitements martelés de fusillades, et de rauques grondements sourds, c'est la bataille incessante de l'homme contre le charbon et le fer, le tragique combat de l'Industrie, seule splendeur de ce temps, et c'est sa grandeur, sa cruauté et sa gloire qu'elles célèbrent à l'envi, les Fumées, les ondoyantes et multiples Fumées...

Vers le ciel, de toutes parts, elles s'en vont, à l'infini diverses et capricieuses... Il en est de toutes blanches, virginales, légères et souples comme des enfants folles qui s'enfuient en se jouant, elles courent et tourbillonnent plus légères et plus vagues toujours, vers

les nuages, dans l'azur, loin des charbonnages lugubres. Il en est de tendrement irisées, aux chatoiements d'opale et de nacre quand les traverse un rayon de soleil, qui s'échappent des fournaies avec des svelteness prodigieuses, et se dissipent mollement, gracieuses et pâles comme des princesses, dans l'air. D'autres noires, épandues ainsi qu'un flot d'encre, chargées de poussière et de suie, déroulent paresseusement leur vrille épaisse de la haute cheminée et longtemps on les voit, peu à peu évanouies, résister aux assauts de la brise qui les entraîne. Et nombreuses, pressées, confondues dans une mêlée furieuse qu'un coup de vent déchire, ou seules, en aigrettes, en crinières ondoyantes, partout dans l'âpre étendue, elles échevellent le caprice fou de leur fantaisie, les merveilleuses Fumées...

Aux jours pluvieux, quand la bourrasque secoue sur les champs les moires blanches de l'averse, combien doux le poème qu'elles chantent aux yeux et combien semblent lointains leurs voyages quand elles disparaissent dans le brouillard... Dans le vaste horizon mélancolique, sous le ciel bas aux gris moelleux, les arbres semblent plus verts et les toits plus rouges, s'adoucissent dans la pluie les arêtes aiguës des terrils menaçants et les cheminées, dans les buées, ont des aspects mystérieux. Écrasées sous l'ondée, vaincues par les rafales, les fumées blanches, les fumées grises luttent, vagabondent et s'échappent, au-dessus des bâtiments noirs, mettant dans la régularité et l'horrible tristesse des constructions industrielles, leur imprévu, la couleur jolie, la turbulence et la souplesse de leurs changeants contours. Elles sont le sourire et la vie de la contrée farouche, ses sourires dans la tempête, et sans elles, ce serait un terrifiant paysage de ruines et de tombeaux!

Et, vers le soir, lorsque lentement l'ombre descend sur cet affairément de fourmilière, dans le noir, les fumées merveilleuses deviennent flammes splendides au sommet des tours trapues des

hauts-fourneaux, elles jaillissent, plus agiles et plus belles encore, du « gueulard » flambant comme un énorme bol, en une profusion bondissante de langues de feu pâle, voraces, bleuâtres, au milieu d'impétueuses vapeurs. Tels, dans l'histoire profonde, les feux sacrés des croyants de l'Inde, les signaux sur les hauteurs, les cassolettes gigantesques allumées par les peuples jadis, aux portes des villes, en l'honneur des Dieux implacables, les sacrifices carthaginois au Moloch de bronze où s'embrasent les victimes! — Et l'on croit voir le symbole d'un culte nouveau plus exigeant et plus terrible encore : ces flammes bleues et ces fumées légères qui montent en se tordant vers le ciel, s'envolent comme des âmes perdues, des âmes misérables et suppliantes convulsées en d'implacables souffrances, milliers d'âmes de la plèbe écrasée, se dispersant dans les inconnus de l'espace, en un encens dont se délecte la Divinité moderne, plus féroce et plus cruelle...

O mon pays, contrée farouche des labeurs où l'homme s'épuise en épuisant la Terre, dans l'ardente bataille et le deuil des verdure, elles sont ta poésie et ton charme, les innombrables fumées qui s'en vont, là-bas, les merveilleuses Fumées.

(Les chimères)

Il est, parmi Vos conseillers et les dirigeants de nos affaires publiques, deux sortes de politiciens dangereux, dangereux parce qu'ils n'ont pas l'esprit ouvert. Les premiers voient le mal, mais s'imaginent que l'autorité en aura facilement raison. Si les Wallons ne sont pas contents, on leur enverra des gendarmes. Evidemment, le procédé est expéditif et dispense de fatigantes méditations. Mais il n'atteint pas toujours le résultat souhaité. On peut tout faire avec des baïonnettes, sauf s'asseoir dessus. Les

seconds voient le mal et accusent ceux qui le dénoncent. Ce n'est pas plus intelligent. Ces gens-là ont la mentalité des paysans russes insultant et massacrant les médecins qui viennent essayer de les préserver du choléra. Pour ma part, pour avoir dit qu'il y avait une question wallonne, j'ai déjà à choisir entre criminel et hurluberlu. J'en verrai d'autres. Je leur répondrai tranquillement, selon la leçon de Thémistocle : Frappe, mais écoute!

La répression ou la négation ne sont donc point des remèdes dont Vous puissiez Vous satisfaire. On en a proposé un autre : la séparation. Ce fut au Sénat, dans cette assemblée dont Vous avez pu, autrefois, apprécier l'atmosphère lénifiante, qu'un homme éminent, modéré entre tous, jurisconsulte avisé et prudent, M. Dupont, s'écria, un jour que les prétentions flamandes lui avaient paru particulièrement exaspérantes : Vive la séparation administrative! Ce n'était point, assurément, un criminel ni un hurluberlu. Je viens de relire la brochure en laquelle on réunit les discours prononcés sur sa tombe. Tous les partis ont tenu à honneur de le saluer magnifiquement. Vos ministres eux-mêmes, au nom du monde officiel, ont prononcé d'admiratives oraisons funèbres. Il me paraît donc que je puis m'abriter sous le bouclier de cette grande mémoire.(1)

Au surplus, à quoi bon? Quelque autorisée que soit la voix d'un homme d'État, elle n'est que peu de chose à côté de la voix populaire. Et si l'opinion de M. Dupont doit retenir Votre attention, Sire, c'est non seulement en raison de la valeur et du caractère de son auteur, mais surtout parce qu'elle a rencontré des adhésions de plus en plus nombreuses dans les cœurs wallons [...].

1. Émile Dupont, sénateur de Liège, était vice-président du Sénat en 1897. C'est à la séance du 10 mars 1910 qu'il cria : «Vive la séparation administrative!»

Assurément, la grande masse est encore indifférente. Nous ne sommes pas encore au cœur de la tempête. Mais quand elle s'éveillera tout à fait, qui donc la pourra régir? Nous n'avons pas les méthodes lentes et disciplinées des Flamands; ce sera tout à coup que l'on se trouvera un jour, brusquement, si l'on continue à fournir des griefs à cette irritation, en présence du problème tout entier de l'indépendance wallonne.

Gouverner, c'est prévoir. Est-ce trop Vous demander que de Vous demander de prévoir ce jour-là? N'est-ce point faire œuvre salutaire et utile au pays que de préparer, pendant qu'il en est temps encore, les solutions que nous pourrions offrir, s'il le faut, à ce peuple excédé?

Qu'est-ce donc au juste que cette séparation préconisée par M. Dupont? Il ne s'en est pas expliqué. Je ne pourrais, pas plus qu'il ne l'a fait, Vous soumettre actuellement des précisions détaillées à cet égard. Les gens qui prétendent exiger des socialistes le plan de la société future, et tous ceux qui essayent de leur répondre, m'ont toujours paru se livrer à des spéculations assez fastidieuses. Le système le plus élégamment construit dans un cabinet de travail se trouve culbuté lorsqu'il doit s'adapter aux faits. On n'opère pas sur des hommes comme on peut le faire sur des nombres. Le plus habile prophète ne prévoit pas tous les événements qui rendent vaines les solutions les plus ingénieuses. La séparation sera donc, avant tout, ce que les circonstances la feront. Si les gouvernants ont la sagesse d'éviter de froisser davantage la Wallonie, d'étudier ses griefs et de donner satisfaction à ceux qui seraient reconnus fondés, il est possible que le mouvement s'apaise et se contente d'une autonomie un peu plus assurée, de relations un peu plus souples avec le pouvoir central. Mais si, comme tout le fait, hélas! prévoir, nos gouvernants continuent à méconnaître les aspirations wallonnes, à subir

l'impulsion des Flamands dont ils dépendent, alors les solutions les plus radicales s'imposeront.

Au pis aller, si c'était la séparation complète, pourquoi ne pourrait-elle pas se réaliser dans la concorde et l'harmonie? Si nous étions des États Unis, comme la Suisse ou l'Amérique, si nous avions notre Home rule comme l'Irlande, le mal serait-il grand? Une Belgique faite de l'union de deux peuples indépendants et libres, accordés précisément à cause de cette indépendance réciproque, ne serait-elle pas un État infiniment plus robuste qu'une Belgique dont la moitié se croirait opprimée par l'autre moitié? Au jour critique des complications internationales, Flamands et Wallons sentiraient battre leur cœur d'un même battement pour leur patrie et leur liberté, tandis que si on laisse croître «l'irritation» et la «désaffection», comment peut-on espérer que les Wallons défendraient avec pareille ardeur, la patrie et la liberté... des Flamands?

Vos paroles d'Anvers ont heureusement souligné ces choses. Vous avez constaté que Votre royaume était fait de «deux populations également vaillantes, également douées». Vous avez préconisé «avec émotion», «la force par l'union, par l'entente loyale et cordiale». On ne saurait mieux dire. L'union fait la force, mieux que ne pourrait la faire l'unité. Une unité menteuse, imposée, basée sur la brutale contrainte du nombre, une unité qui serait dans les proclamations officielles et non dans le cœur des citoyens ne vaudra jamais une union librement consentie, une entente loyale et cordiale. Cette union-là, peut-elle s'établir dans le cadre constitutionnel actuel? Voilà toute la question.

Je n'ai, pour la solution de cet inquiétant problème, qu'un espoir limité dans notre monde politique. Tout y est fâcheusement tranché selon l'intérêt de parti. Cette démarcation rigoureuse de catégories

politiques peut avoir des avantages, mais elle a bien aussi des inconvénients. La presse quotidienne, qui forme l'opinion de tant de gens incapables de réfléchir par eux-mêmes, adopte ou repousse ainsi, selon l'intérêt du parti aux affaires duquel elle est associée, toute idée nouvelle. Et j'ai grand-peur que le projet de séparation de Vos deux peuples ne trouve d'appui immédiat nulle part. Les socialistes accueillent sympathiquement les doléances des nationalismes lointains, mais le régionalisme wallon semble, à certains de mes amis, vaguement réactionnaire et déplorablement décentralisateur. Les libéraux, eux, restent hypnotisés par l'espoir tenace du «réveil de la Flandre», comme ils disent, et la Flandre ne se réveille que pour s'éloigner d'eux. Quant aux catholiques, parmi lesquels il est tant de Wallons fervents – tant et tant de confidences et de discrets encouragements me l'ont prouvé, – pas un n'osera s'associer à un mouvement qui paraît hostile au gouvernement, et le gouvernement n'osera jamais s'affranchir de la tutelle des Flandres dont il tire le plus clair de sa force. Je ne vois, parmi Vos conseillers, Sire, personne dont la taille soit assez haute pour se dresser au-dessus des cuisines électorales et des intérêts immédiats de son parti et voir ainsi les intérêts de la nation. Dès lors, quelques esprits libres pourront seuls méditer sur les problèmes qui dépassent les cadres habituels, mais ceux-là, Sire, sont le sel de la terre, le levain du monde, les préparateurs de l'avenir. En Vous y rangeant, je Vous fais le compliment le plus déférent qu'il me soit permis de Vous adresser, et cet hommage contribuera, je l'espère, à me faire pardonner l'importunité de cette longue, trop longue lettre.

(Lettre au Roi)

Rapport au Roi sur la création de
l'Académie royale de langue et de
littérature françaises.

Sire,

Il y a de longues années déjà qu'un mouvement très vif s'est dessiné dans certains milieux intellectuels en faveur de la création d'une académie de langue et de littérature françaises. Le mouvement trouvait sa justification dans l'admirable efflorescence que nos lettres ont connue depuis 1880. Une pléiade de romanciers, de poètes, de critiques, d'auteurs dramatiques a porté au loin le renom de notre pays. Il n'est point d'endroit du monde civilisé où la gloire d'un Verhaeren, d'un Maeterlinck, d'un Lemonnier, n'ait affirmé la grandeur de la Belgique.

Or, l'Académie royale, où l'on souhaiterait voir groupés tous ceux qui, dans le domaine de la Science et de l'Art, ont illustré la nation, ne consentait à accueillir les littérateurs que si leur activité s'était orientée dans le sens des recherches scientifiques ou morales. Les poètes et les écrivains d'imagination en général en étaient exclus. Cela ne manquait pas d'inspirer à un grand nombre d'entre eux une certaine amertume. Ce sentiment paraît légitime quand on songe, d'une part, au sort plus favorable que le gouvernement a réservé depuis 1886 aux littératures de langue flamande.

Deux solutions se présentaient à ceux qui voulaient donner satisfaction aux désirs nettement exprimés par les écrivains belges de langue française. La première consistait à constituer, au sein de l'Académie royale de Belgique, une quatrième classe, réservée aux littérateurs. À deux reprises – le 3 novembre 1919 et le 5 juin 1920 – l'Académie, toutes classes réunies, se prononça contre ce projet de modification à ses statuts organiques. Toutefois, « voulant rendre

hommage au développement et à l'éclat de la littérature belge de langue française», elle émit le vœu de voir «créer, en dehors d'elle, une académie de littérature française». C'était la deuxième solution du problème; le gouvernement ne pouvait que s'y rallier.

J'ai donc l'honneur de soumettre à l'approbation de Votre Majesté un projet de création d'une Académie royale de langue et de littérature françaises. Cette nouvelle compagnie groupera les personnalités qui, par leurs travaux, leurs écrits ou leurs discours ont contribué de la façon la plus éminente à l'illustration de la langue française, soit en étudiant ses origines et son évolution, soit en publiant dans cette langue des ouvrages d'imagination ou de critique.

L'Académie royale de langue et de littérature françaises comprendra donc, non seulement des écrivains proprement dits : poètes, romanciers, dramaturges, essayistes, critiques, mais un certain nombre de philologues. Le sens total d'une langue ne se révèle, en effet, qu'en fonction de son incessante transformation. Aux côtés de ceux qui l'emploient avec autorité et l'enrichissent parfois inconsciemment doivent se trouver ceux qui en étudient le perpétuel mouvement. La langue française est la forme la plus brillante des divers parlers romans auxquels elle se rattache étroitement. L'Académie ne peut pas ne pas se préoccuper de nos dialectes wallons si savoureux et si pleins de vie. De même que les érudits qui se sont adonnés à l'étude des langues germaniques ont rehaussé le prestige de l'Académie flamande, les philologues romans ont leur place à l'Académie de littérature française.

Si le projet actuel s'inspire de l'arrêté du 8 juillet 1886, instituant l'Académie flamande, il s'en écarte cependant sur certains points.

La principale de ces innovations est la création de membres étrangers. L'Académie pourra appeler à elle un nombre limité d'écrivains ou de philologues de nationalité étrangère choisis non seulement en France, mais aussi au Canada, en Suisse romande, en Italie, en Roumanie, en Tchéco-Slovaquie, dans tous les pays où le français est parlé, honoré, cultivé, et qui sont comme les provinces intellectuelles de la civilisation française. Aucun lien ne rattache les uns aux autres, à l'heure actuelle, ces divers centres de culture; il a paru que la Belgique, tant par sa situation géographique qu'à raison du prestige que lui ont valu les épreuves de la guerre, était spécialement qualifiée pour essayer de réaliser un groupement international de cette espèce.

Le projet charge l'Académie de se recruter elle-même librement. Aucune règle ne lui est tracée à cet égard. Ses choix décideront de la considération qui s'attachera à l'institution. Ils pourront se porter non seulement sur des poètes ou des conteurs, sur des dramaturges ou des critiques, mais aussi sur des professeurs, qui, dans leurs leçons, des orateurs, qui, dans leurs discours, des religieux, qui, dans leurs sermons, auront affirmé leur souci d'écrire ou de parler la langue française avec correction et pureté. Les membres d'institutions similaires pourront donc faire partie de l'Académie nouvelle.

D'autre part, les choix de l'Académie ne devront pas être exclusivement masculins. Dans ces dernières années les femmes de lettres ont donné trop d'incontestables preuves de talent pour qu'on songe à les écarter d'une compagnie littéraire.

Il Vous incombera, Sire, de désigner les premiers membres de la future Académie. Je crois devoir vous proposer de les choisir pour la section littéraire parmi les lauréats, encore vivants, des prix

quinquennaux et triennaux de littérature. En les choisissant, Vous honorerez à nouveau ceux qui furent autrefois honorés par leurs pairs avec la consécration de l'opinion publique, et Vous confierez aux personnes les plus qualifiées les destinées de la nouvelle Académie.

Ils désigneront, à leur tour, après mûre réflexion, ceux qui devront devenir leurs collaborateurs. Aucun délai ne leur est imposé à cet égard, aucune obligation de parfaire le nombre indiqué comme maximum; ils ne procéderont à ces choix successifs que lorsque leurs suffrages pourront se rencontrer sur des noms qu'ils estimeront propres à rehausser le prestige de leur compagnie.

Le Ministre des Sciences et des Arts,
J. Destrée.

(Rapport au Roi)

— *Mais alors, notre justice...*

— *N'est que relative, évidemment, et conditionnée par des considérations que nous voyons, et par d'autres, probablement plus nombreuses et plus importantes, que nous ne voyons pas. J'ai collaboré à des milliers de jugements et d'arrêts; jamais je n'ai exprimé d'autre avis que celui de ma conscience...*

— *Mais, Monsieur le Président, inutile de le dire, nous le savons tous...*

— *Merci, mais ce que vous ne savez pas, c'est que je me suis souvent trompé. Je jugeais selon la lumière qui m'éclairait au moment où je jugeais; mais il suffit souvent d'un léger déplacement dans le temps ou dans l'espace, il suffit d'une autre lumière pour que ce qui paraissait irréprochablement juste cesse de le paraître.*

— *Vous m'effrayez!*

— Non pas, si vous voulez bien éviter la confusion vulgaire entre l'administration de la justice et la justice. Les termes sont pareils; les contenus sont différents. Nous nous efforçons vers la justice, c'est entendu. Nous l'atteignons – parfois –, soit encore. Mais nous ne devons jamais oublier que nous n'y arrivons que comme peuvent y arriver les hommes, c'est-à-dire des êtres sujets à l'erreur. Toutefois, malgré cette infirmité inévitable, nous parvenons – toujours – à terminer les conflits. C'est là notre fonction sociale, et c'est déjà assez beau.

— Que voulez-vous dire? Je ne vous comprends pas bien.

— Je veux dire qu'il est de l'intérêt de la collectivité que les contestations ne s'éternisent point. L'homme, ayant un besoin inné de justice, a commencé par se faire justice à soi-même. L'œil pour œil de la loi juive; les Érinnyes de l'antiquité grecque, la vendetta de la Corse correspondent à cette formule primitive. Qu'il y ait dans ces traditions, un rudiment de justice, cela se peut discuter; mais ce qui est certain, c'est qu'elles engendrent un trouble social qui risque de s'aggraver en se perpétuant. Le génie d'Eschyle a dénoncé ce péril et a substitué à l'esprit de vengeance celui de Pallas-Athénè. On réalisa de la conception nouvelle ce qu'on pouvait en réaliser; on chargea des tiers désintéressés d'arbitrer les contestations. Quant à Pallas-Athénè, celle qui verrait à travers les grimoires des instances civiles, les témoignages des instances criminelles, à travers les mensonges et les erreurs, jusqu'à la vérité totale et la vie profonde, nous en sommes loin. Encore une fois, nous voici au seuil de l'indémontrable. Notre justice n'est jamais qu'un effort loyal vers cette Sagesse suprême, ce n'est pas la Justice. L'approximation est néanmoins suffisante pour assurer l'ordre et la paix à des milliers de nos semblables dont je sens frémir les passions dans ce crépuscule d'hiver...

(Le mystère quotidien)

— Vos définitions n'en sont pas. Mais la plus claire est un aveu net du caractère relatif du Beau. Ce qui vous plaît vous paraît beau, soit; mais si cela ne me plaît pas à moi, qui a raison? Quel juge invoquerons-nous pour nous départager? Le suffrage universel? Il est sans compétence en ces matières, et le nombre ne prouve rien. L'histoire, les traditions, le passé? Nous y verrons, plus accentuées encore, les variations de l'admiration. Toute affirmation a eu sa négation et son affirmation opposée. Changeons d'époque, changeons de lieu, autant d'enthousiasmes ou de dédains, toujours différents. Les philosophes? Ils augmenteront le désordre; la splendeur du faux peut être belle comme la splendeur du vrai; une œuvre nuisible aussi, rien de plus magnifique qu'un grand incendie! Le Beau est chose tellement confuse, individuelle, variable, contradictoire, qu'on pourrait conclure qu'il n'existe pas, qu'il ne correspond à aucune réalité objective. Et pourtant, c'est un des facteurs les plus puissants de l'évolution humaine. Tout homme, en des degrés divers et suivant sa fantaisie personnelle, est à sa recherche incessante, depuis les sauvages qui se tatouent, jusqu'aux Grecs sculptant des marbres; depuis la paysanne qui se brode un corsage, jusqu'à la cantatrice illustre; depuis les peintres des cavernes, jusqu'à celui de la Joconde, devant les spectacles de la nature comme devant les œuvres des hommes. Partout, toujours, à tous les degrés, depuis le plaisir léger jusqu'au grand frisson sacré, le Beau est roi. Pour qu'il soit aussi universellement vénéré, il faut qu'il existe, en dehors de nous, en dehors des émotions individuelles, mais son essence est irréductible et inexplicable.

(Le mystère quotidien)

Le Président écarta l'enfant avec une douce bonté.

— Voilà, peut-être, la sagesse, dit-il. L'enfant, le chien, l'arbre sont tout à la joie de ce soleil. Ils savourent le moment présent, sans

même soupçonner le mystère qui les entoure. Mais nous, les hommes, nous cherchons à savoir. Nous avons l'inquiétude du pourquoi, du comment, de l'avenir...

Vous me demandiez, Jacquart, ma conclusion? C'est que le Droit ne correspond jamais qu'imparfaitement à notre conception du Juste. C'est que le Droit est essentiellement ondoyant et controversable. C'est que c'est une base bien fragile pour étayer les actes des hommes et leur vie en société. A-t-on usé et abusé du «Droit» pendant la tourmente terrible de la guerre! Je ne puis me défendre d'une certaine ironie quand je vois tant de personnes considérables revendiquer le Droit, à tout propos. S'ils avaient la modestie de dire : «Selon la conception que je me fais du Droit», tout serait beaucoup plus clair. Mais, si nous vivons dans le relatif, nous aimons à parler dans l'absolu. De là, tant de malentendus entre les hommes...

(Le mystère quotidien)

Ce qu'on sait de la vie de Roger

§ 1er. – *Le nom, l'origine.*

Ruggieri de Pascuis, Maestro Ruggieri, Ruggiero Gallicus, Ruggieri da Bruggia (en Italie), maestro Roger (Espagne), Rogier et Rogelet de le Pasture (Tournay), –Rogier van der Weyden (Bruxelles), tels sont les divers noms sous lesquels on désigne notre grand peintre. Comment choisir? S'il nous avait laissé, selon l'usage moderne, sa signature sur ses œuvres, nous aurions là une indication à préférer. Mais comme la plupart des artistes du XV^e, il s'efforçait de parachever son tableau de son mieux et dédaignait d'y marquer son nom.

Remarquons d'abord que les prénoms ne sont que les formes diverses du même mot Rogier que nous pouvons écrire à la moderne Roger, et que De Pascuis et Vanderweyden ne sont que des traductions, usage courant à cette époque. L'original est de la Pasture, nom du père qu'on peut également moderniser en de la Pasture, à prononcer del Pasture (2).

C'est sous le nom de Van der Weyden que l'artiste conquiert sa plus grande gloire, et dès lors, on peut hésiter.

De La Pasture? Van der Weyden? Chacun choisira selon ses préférences, pour des considérations auxquelles on n'eut point songé au XV^e siècle, mais qui sont devenues importantes au XIX^e. Flamand ou Wallon? Ni l'un ni l'autre, si l'on recherche la nationalité : au temps où y naquit Roger, Tournay était ville française; et en allant à Bruxelles, il devint sujet du grand duc d'Occident Philippe de Bourgogne. Wallon, si on considère le groupe ethnique auquel il se rattache, Flamand, si l'on se soumet à la classification admise depuis des siècles en esthétique et qui range dans l'école «flamande», beaucoup d'artistes du Sud tels que Simon Marmion, de Valenciennes, Jean Gossart, de Maubeuge et même Bellegambe, de Douai.

Mais les amours-propres raciques ont une susceptibilité si vive et souvent si puérile que ce n'est pas sans longues controverses qu'on a fini par admettre l'origine wallonne de Roger.

Considérations générales sur l'art de Roger.

Que notre peintre soit de Tournay, cela n'est plus contesté par personne.

Qu'il ait pu s'y former, y devenir le grand maître qu'on sait,

2. Le nom de Roger de la Pasture, par Jules Feller, dans la revue *Wallonia*, Liège, n° 4, d'avril 1913.

c'est encore fort discuté. Sans doute il fut le disciple de Robert Campin et eut pour compagnon d'atelier Jacques Daret, mais que sait-on de ces deux peintres ? Les documents nous les représentent comme éminents, mais nous n'avons que peu d'œuvres d'attribution certaine pour contrôler cette éminence et pour nous convaincre qu'elle peut expliquer, sans l'hypothèse Van Eyck, la formation de Roger. J'imagine que lorsqu'on aura déchiffré l'énigme du maître de Flémalle, lorsqu'on connaîtra mieux l'activité artistique de Tournay au début du XV^e siècle, tout cela deviendra assez clair. Mais je reconnais volontiers qu'à l'heure actuelle, toutes les suppositions se peuvent faire et défaire au gré des systèmes et des sympathies, et toute discussion n'est qu'un jeu.

Je voudrais poser une autre question : pour qui regarderait les œuvres avec attention, sans idée préconçue, une originalité marquée se pourrait-elle discerner dans les tableaux de Roger de La Pasturè ? J'entends par là non pas telles ou telles pratiques de métier qui peuvent faire discerner les tableaux d'un maître des œuvres d'un autre maître, mais une différence d'âme.

La plupart répondront non sans hésiter. En parcourant un musée, ils auront peine à distinguer Van Eyck de Roger, de Bouts ou de Memlinc. Tous ces primitifs se ressemblent. Leur habileté est pareille. Ils dessinent d'une manière ferme et puissante, précise jusqu'à la sécheresse. Leur couleur est profonde, chaude et fastueuse. Ils rendent les chairs, les velours, les fourrures, les bijoux, les diverses matières, avec une netteté péremptoire. Leurs figures sont des portraits pleins de vie. Ils n'ignorent pas le paysage. Ils sont fervents et religieux.

Certes, voilà bien des traits communs. Et la vérité est que, pendant tout le XV^e siècle, l'évolution de l'art de peindre a été si lente, qu'elle est à peine perceptible. Il faut s'arrêter à des détails pour la caractériser. Quand ces détails manquent, on tâtonne, avec une incertitude de près de cent ans. Il est des portraits qu'on a pu

attribuer à Van Eyck, à Bouts, à Memlinc et à Dürer. À défaut de tradition ou de documents, les érudits recherchent et vérifient des similitudes de types, d'accessoires, de tonalités et établissent des catalogues plus ou moins hypothétiques.

Mais si les ressemblances sont considérables, elles ne sont que superficielles pourtant. Il en est pour ces œuvres comme de dames que nous regarderions dans une fête mondaine. Toutes les toilettes, malgré leur variété, sont analogues. Toutes subissent la loi de la mode. Cette femme-ci est pareille à celle-là. Et pourtant, que de différences dans les corps ! Que de différences, plus profondes, dans les âmes !

Un peu de temps et d'étude sont nécessaires, sans doute, pour s'en apercevoir. Il en est de même pour les tableaux. Qui donc a dit qu'il fallait rester devant un chef-d'œuvre comme devant un souverain, debout, tête découverte, et attendant qu'il vous parle ? La plupart des regardeurs de tableaux n'ont pas ce respect et cette patience.

Si nous essayions, cependant, pour Roger de La Pasture ? Si, en appliquant cette méthode, nous nous efforcions de nous rapprocher davantage de l'artiste ?

Regardons l'Adoration de l'Agneau, d'abord.

C'est une œuvre tout intellectuelle, où un peintre admirablement doué s'est efforcé de représenter, de démontrer les vérités essentielles de la religion. On peut supposer que l'ordonnance du tableau fut inspirée par un théologien. Prenons une autre œuvre de Van Eyck : La Vierge du Chanoine Van der Paele. Quelle fastueuse magnificence encore ! Quelle vérité et quelle vie dans les portraits, surtout dans la figure ridée du vieux chanoine ! Mais dans l'œuvre de Gand comme dans celle de Bruges, un fait frappe, et paraît à la réflexion, principal, tant il est général : tous ces personnages vivent, assurément, mais d'une vie calme, tranquille, silencieuse. Même

placidité dans les époux Arnolfini de Londres, chez le chancelier Rolin, au Louvre.

Voyons maintenant un Roger. La Descente de Croix de l'Escurial, par exemple. Quel drame ! Les attitudes sont tourmentées, les visages convulsés, tous révèlent le frémissement intérieur, l'angoisse et l'affliction. La Crucifixion, de Vienne, est peut-être plus éloquente encore : rien n'est plus poignant que certains gestes désolés que font dans le ciel les petits anges bleus. Les Ensevelissements, de Londres et de Florence, ont des personnages éperdus. Si nous pouvions les entendre, ce serait un concert de lamentations et de sanglots. Enfin, la Pietà, de Bruxelles, nous donne une nouvelle version de ce concept pathétique. Nul n'a mieux dit les accents variés de la douleur, l'atroce désespoir anéanti de la Mère, la sympathie apitoyée du Disciple, la tristesse affreuse et violente de la Madeleine !

Van Eyck et Roger de La Pasture ont donc des tempéraments bien différents. À l'image sans doute de leurs pères, leurs enfants, les personnages qu'ils créent, sont, pour le premier, graves et paisibles, pour le second, émus et passionnés. Chez le premier, la vie pense ; chez le second, elle frémit. Statique et Dynamique. Les sensibilités sont diverses. Cela tient au tréfonds de l'être, à l'héritage accumulé des ancêtres, cela tient à la race même. Et tout me paraît clair, logique et naturel, quand je constate que le premier est un Flamand, le second un Wallon. (3)

(Van der Weyden (Roger de La Pasture)).

3. Pour une approche relativement récente de Roger de la Pasture et de son œuvre, on consultera le catalogue de l'exposition consacrée à ce peintre, du 6 octobre au 18 novembre 1978, au Musée communal de Bruxelles.

Ma mère, Clémentine Defontaine, était née à Mons. Ses parents y étaient restés. Le docteur Defontaine, mon grand-père, ancien officier de santé, ancien révolutionnaire de 1830 (on lui avait donné la Croix commémorative), habitait avec sa femme Évrardine (quel nom charmant que ce nom de ma grand-mère!) dans une petite maison, rue de la Halle, à peu près en face d'un marché où il y avait un grand bœuf de simili bronze.

J'y allais parfois en vacances et j'y étais traité avec cette sollicitude attendrie que les grands-parents ont souvent pour les enfants de leurs enfants. Bon-Papa Defontaine, malgré sa face glabre et sa haute cravate noire qui lui donnaient un air de sévérité, était la bonté même. Il me maniait comme un objet délicat et précieux. Souvent, il recevait des visites, mais pour le petit gamin que j'étais, les grandes personnes étaient d'une essence supérieure, indifférente.

Un jour pourtant, un Monsieur à la figure consternée annonça : «Sedan est tombé! L'Empereur est prisonnier!» Il y eut un silence tel et des visages si tristes que, dans mon coin, je me mis à pleurer. Je pouvais avoir sept ou huit ans.

Je devais revenir rue de la Halle un peu plus tard, et pour un peu plus longtemps. Voici dans quelles circonstances : j'avais terminé mes études primaires à neuf ans et demi. Ma mère, qui était pieuse, voulait me faire faire ma première communion, mais le curé de Marcinelle me trouva trop jeune pour son catéchisme. On soumit le cas à Bon-Papa Defontaine qui, en sa qualité d'ancien médecin militaire, était au mieux avec l'aumônier militaire. Celui-ci, indulgent, consentit à m'admettre parmi les enfants de troupe. C'est ainsi qu'on m'envoya à l'école Monet et que je fis ma première communion dans l'église Sainte-Waudru. Je fus ce jour-là étrangement troublé. Non pas, bien entendu, que j'aie pu concevoir à ce moment aucun doute sur la nécessité de la communion. L'aumônier m'avait assuré que Napoléon avait dit de sa première

communion que c'était le plus beau jour de sa vie, et je m'efforçais d'apprécier les choses comme Napoléon; mais j'étais mal à l'aise dans mon costume neuf, et tourmenté horriblement par l'idée de ne pouvoir avaler respectueusement l'hostie. J'étais, parmi ces garçonnets, le plus petit et, sous ces grandes voûtes gothiques, je me sentais si petit que je me demandais s'il était vraiment possible que le bon Dieu, là-haut, consentirait à s'occuper d'un pareil puceron. Je tremblais devant sa Présence, affirmée par l'aumônier. Le repas familial, de joyeuse humeur, où l'on me permit de tremper mes lèvres dans un verre de vieux bourgogne, fut long à me remettre de mon angoisse scrupuleuse.

(Mons et les Montois)

Mariage.

Ce fut mon cousin Paul qui me conduisit un soir – est-ce peu après le Banquet Lemonnier, ou à l'occasion du procès Falleur – dans la maison de la rue des Cinq Visages, chez le Père Danse. Le maître graveur habitait, derrière l'Académie des Beaux-Arts, une maison ancienne, aux niveaux irréguliers, qui donnait sur un petit jardin. Il avait déjà alors ce front chauve aux poils follets, ce petit nez rond, cette barbe blanche frisottante qu'il garda jusqu'à son centenaire et qui le fait ressembler à certains de ces portraits de Tolstoï ou au classique Vieillard de Dürer. Il était bienveillant et bavard au sujet de l'art et des artistes surtout. La maison était à son image, modeste, un peu désordonnée, mais arrangée avec un goût fantaisiste et artiste. On y rencontrait un familier, Émile v. H., qui lui aussi avait été à Bayreuth, les deux filles du père Danse, Louise et Marie, une de ses élèves, Lisette, et une de leurs amies, Louise L., pianiste émérite. Petit milieu uni par une sympathie mutuelle, mais uniquement soucieux de littérature et de musique. À vrai dire, moi qui en étais ivre, je n'aurais pu rencontrer meilleur climat. On

discutait les jeunes revues, on récitait du Baudelaire et du Verlaine et, sous la direction d'Émile v. H., on déchiffra toutes les partitions de Wagner. Comment oublier la bravoure, jamais lassée, avec laquelle Marie au piano ressuscitait les magies de l'orchestre et chantait intrépidement toutes les voix ! Comment oublier la manière prenante dont elle interprétait à demi-voix les mélodies de Borodine

Il advint ce que vous pensez. Lorsqu'un commencement de clientèle me permit de songer à prendre femme, mon choix était fait et, un jour de la kermesse de Mons, à un balcon dont nous regardions le combat de saint Georges, nous nous fiançâmes.

*Je travaillais alors à cette série de poèmes en prose : les **Chimères**, dans une note pessimiste et désenchantée qui est souvent celle des jeunes écrivains. L'une de ces pièces est dédiée à Mlle Marie Danse : **Les gargouilles des cathédrales vieilles**, parce qu'elle avait bien voulu graver deux eaux-fortes pour illustrer mon livre, l'une d'après une des chimères de Notre-Dame de Paris, l'autre d'après une gargouille de Sainte-Waudru. Un autre poème, dédié, celui-là, à Maurice de Ombiaux, la **Chanson du carillon**, est une impression de Mons. Permettez-moi d'en citer quelques lignes : « Seul dans le beffroi dressé au milieu de la ville, en des temps lointains d'énergique splendeur, le carillon ancien n'a pas vieilli et babille comme autrefois. Tous les stades de l'heure, il les marque avec une infatigable allégresse, aux demies, aux quarts, aux demi-quarts, c'est une volée de petits sons légers, rieurs, dégringolant comme une cascade d'ariettes du passé, qui s'en vont dans le vent ; à chaque heure expirée, son bourdon sonore et grave compte, avec une solennelle lenteur, l'interminable ennui de la petite ville. »*

(Mons et les Montois)

Le Fascisme

Quelle est la part du gouvernement actuel dans cette transformation ? Comment cette population frondeuse admet-elle la suppression de la liberté ? Il me serait malaisé de le dire, car je me suis soigneusement abstenu de toute conversation pouvant avoir un caractère politique.

Étant donné l'exaltation des esprits, il faudrait une longue enquête pour se faire une opinion impartiale. Aujourd'hui, l'aveuglement est tel et l'on a confondu à ce point l'Italie et son régime que, pour les fascistes, on ne peut faire de réserve sur le régime qu'en devenant aussitôt un ennemi national et que, pour les antifascistes, on ne peut admirer quoi que ce soit en Italie, fût-ce une croix byzantine, sans être aussitôt suspect de complaisance pour la dictature. Entre ces excès également absurdes, il n'est point de milieu. Je me bornerai donc à noter ce que j'ai vu, par moi-même et sans commentaire d'autrui.

Même en cette terre éloignée, le fascisme a marqué son empreinte partout. Le Fascio est sur tous les monuments publics ; le qualificatif fasciste est prodigué avec abondance, et nombre de citoyens portent à la boutonnière l'épingle d'émail aux trois couleurs surmontée de la hache des licteurs. À Reggio, quand vint le Roi inaugurer le monument aux Morts, il y eut un débordement d'affiches tricolores et d'effusions nationalistes ; W (Evviva) S. M. il Re ; W. S. E. Mussolini ; les portraits de Mussolini, à la face énergique et sévère, sont partout, et la manie antique de manifester ses sentiments par des graffiti sur les murs se poursuit de nos jours par des « Viva Mussolini » fréquents. J'ai rencontré une fois : Viva Noi (Viva nous) ; était-ce une ironie ?

Si saluta romanamente. On salue à la romaine. La consigne en est donnée dans l'administration et dans les écoles. Cette façon de

tendre le bras droit avec la main levée est d'ailleurs un assez beau cérémonial.

La grande idée actuelle du régime paraît être l'embrigadement, la militarisation des enfants. Dès l'école, ils ont des chemises noires, puis deviennent des Jeunes Gardes, solidement organisés, avant d'entrer dans le parti. Cette discipline de parti peut être salutaire pour la nation elle a le défaut d'être belliqueuse. J'ai vu un défilé fasciste à Cosenza, qui sembla passer dans la sympathie générale.

Il y a donc, incontestablement, un vernis fasciste. Est-ce plus qu'un vernis ? Il m'est naturellement impossible de le dire. Plutôt que de croire à une soumission un peu lâche, je préfère admettre la sincérité de ces manifestations et penser que ce régime a pu inspirer à la population une sorte d'enthousiasme mystique dans le culte de la grandezza nationale. Au reste, qui vient de méditer sur la grandeur des cités grecques, sur les aventures sans précédent du Roi Roger et de l'Empereur Frédéric II ne peut comprendre les éloges et les colères que soulèvent par le monde le régime fasciste. Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. Pour lui, c'est simplement un moment d'histoire.

(Je voyageais en Calabre...)

Synthèse

La lecture de la bibliographie figurant au début de ces pages, d'ailleurs non exhaustive, peut susciter des questions, dont la principale serait : quel rapport tout cela a-t-il avec la Littérature ? Si l'on veut bien admettre que la bibliographie proposée n'a pas été allongée par plaisir ou facilité, on reconnaîtra que son importance doit avoir une raison, une justification. Il est bon quelquefois de répondre à une question par une question, celle-ci, en l'occurrence : connaît-on beaucoup d'avocats, d'hommes politiques, de Belgique et d'ailleurs, qui aient autant écrit que Destrée ? Pour moi, je n'ai nulle réponse, et si tel avocat a publié un roman, si tel homme politique a écrit des livres d'autoglorification voire des romans, la liste de leurs œuvres est courte. Destrée fait donc figure d'exception, et l'on peut en conclure que le goût de l'écriture, appliquée aux domaines les plus divers, fut en lui. Il avait la passion de la chose écrite. On peut en effet s'intéresser à un problème de droit ou à une question sociale sans dépasser le stade des notes, des synthèses ; Destrée, lui, rédige (dans tous les cas, de la manière la plus claire possible) sa pensée et fait l'état de la question qu'il aborde. Avant de se lancer dans la politique, en choisissant le camp des plus démunis, comme il arriva souvent à des fils de bourgeois devenus les plus ardents défenseurs du socialisme, il avait rêvé de littérature, de se faire un nom dans les Lettres. Cela signifie au moins que la chose écrite le tentait. Le reste de sa vie a confirmé ce goût et ce besoin . Une campagne électorale donne lieu à un livre, aussi bien qu'un voyage (culturel) en Calabre ou que le fait d'être témoin de la Révolution russe de 1917, ceci, sans parler des innombrables pages de critique picturale consacrées aux artistes du Hainaut et à nos primitifs.

À la question initialement posée, on répondra encore par une autre question: qu'est-ce que la Littérature? Autrement dit: quels écrits relèvent de la Littérature? La question a été soulevée à propos de ce qu'on appelle volontiers les paralittératures, du roman policier à la BD, etc. Enfin, l'enseignement d'aujourd'hui n'accorde-t-il pas une place à toutes les formes d'écrits, de l'entrefilet de journal à l'article de revue, du poème au roman, du texte d'une police d'assurance à une publicité?

Il ne peut être question de ranger tout ce que Destrée a fait paraître sous l'étiquette littéraire. Il faut néanmoins reconnaître que les limites de notre curiosité envers les textes écrits ont bien reculé, depuis le jour où Jacques Gob, auteur d'une anthologie restée célèbre, introduisait dans son travail des extraits de plaidoiries, au grand scandale des «puristes».

Il n'en reste pas moins vrai que la part la plus proprement littéraire de son œuvre se situe dans sa jeunesse, la part de critique à l'âge mûr, tandis que les écrits «professionnels» (liés à la profession d'avocat et à celle d'homme politique) s'étalent sur toute sa vie, variant au fur et à mesure de son action et des problèmes qu'il rencontre.



Jules Destrée commence comme chroniqueur au *Journal de Charleroi* en 1882. Il donne des comptes rendus des œuvres naturalistes, Zola en tête. Ce choix, pour un jeune homme de dix-neuf ans, est déjà une audace, quand on sait la désapprobation qui, dans certains milieux, frappera l'auteur du *Docteur Pascal* jusqu'au milieu de ce siècle-ci. Mais Destrée a compris que, s'il voulait «entrer en littérature», ce qui est son rêve alimenté par sa

fréquentation des «Jeune Belgique», il valait mieux s'informer des derniers courants littéraires français. C'est la raison pour laquelle, plus d'une fois, il rêvera de s'installer à Paris.

Son premier livre, *Lettres à Jeanne*, raconte une liaison de quelques années qu'il eut avec une jeune Bruxelloise. Dans ces *Lettres*, il évoque les principaux moments de cet amour, des débuts à la rupture. Cet aspect du livre donne volontiers dans un certain sentimentalisme. Mais d'autres textes, dans le droit fil du naturalisme, ont plus de force et d'audace. Ils peignent sans fard les «choses de la vie». Ainsi, dans *Bourgeoisie*, un mari dans de mauvaises affaires consent à prêter sa femme à un personnage proche du gouvernement qui lui fera obtenir une commande de biens indispensable pour son avenir financier. La bourgeoise accepte, et prend même le fils du personnage important par-dessus le marché...

Les *Croquis d'Italie*, où Destrée puise largement dans ses notes, révèle un autre aspect de la personnalité du jeune homme : l'amour de l'art nourri d'une solide information culturelle (ses écrits ultérieurs le prouveront). Il s'inspire d'un voyage fait en 1883 avec son père et son frère : découverte des lieux, découverte des monuments. Destrée, qui apparaîtra toujours comme un homme de mesure, sans pour la cause renoncer à l'expression vigoureuse de sa pensée, semble, dans certaines pages assez vives, témoigner de cet anti-catholicisme qui survivra longtemps dans les milieux socialistes. Ainsi, parlant de Rome, il écrira :

Une Rome catholique, répugnante de bas fanatisme et de cagoterie incompréhensive, une Rome qui ferait à jamais détester la religion et la maudire, une Rome profanante qui livre le Panthéon aux prêtres, affuble de portiques de style jésuite les temples anciens, met des saints sur les colonnes romaines, des feuilles de vigne aux statues et des croix aux obélisques, une Rome avec des églises partout -

et quelles églises, comme des blasphèmes! - avec, dans les rues, des ecclésiastiques de tout âge, de tout habit, de toute forme et des habitants qui, même en la vivacité italienne, gardent je ne sais quoi d'effaré, de défiant, de soumis!

(Cette page a plus d'un siècle et doit se comprendre en fonction du spectacle de la Rome d'alors, encore que certaines remarques touchant des édifices antiques aient conservé leur actualité. À croire que Destrée connaissait la formule: «*Roma veduta, fede perduta*».)

Plus tard, Destrée évoquera encore la Calabre ou le Saint-Petersbourg de 1917. Même si ces deux derniers livres naissent dans des circonstances totalement différentes, on y sent un homme attentif à ce qu'il voit, à ce qui se passe, capable de réagir à tout ce que la vie, souriante ou tragique, lui offre. C'est cette capacité d'attention qui permettra à Destrée de «sentir» les réalités sociales de son temps aussi bien que les problèmes liés à sa profession d'avocat ou à celle de juge. Il y a chez lui une grande ouverture d'esprit, une manière large et précise d'aborder les problèmes. On ne se trompera guère en affirmant qu'il y avait encore en lui une grande capacité de sympathie pour les êtres, les plus démunis comme ceux qui ont des responsabilités à assumer, et un grand intérêt pour les productions de l'esprit.

Il reste que Destrée va subir jusqu'au début de ce siècle une série d'influences - Zola et parfois Maupassant, Huysmans ou Baudelaire, etc. - dont il ne se détachera jamais totalement pour créer une œuvre personnelle. Chez lui, la passion de l'écrit a peut-être nui à l'Écrit. Nous voulons dire que, s'il a porté tout ce qu'il a produit à un bon niveau, il lui a peut-être manqué de se consacrer fortement à moins de choses qu'il aurait pu porter plus haut. Cette remarque n'enlève rien aux mérites des *Chimères*, ouvrage qui traduit la quête de l'Idéal.

Par la suite, l'écrivain se tournera davantage vers la critique d'art et la réhabilitation des artistes wallons, surtout les primitifs, abusivement classés sous l'étiquette des «primitifs flamands». (Sa réaction se comprend d'autant mieux dans la Belgique d'aujourd'hui où «flamand» fait référence à la partie nord du pays, au-delà de la frontière linguistique, mais elle se comprend aussi quand on sait que certains territoires englobés généreusement dans la Flandre étaient, en fait, bourguignons.)

L'amour de l'art ne se limitera pas aux seuls artistes d'autrefois, puisque Destrée a été des premiers à admirer le talent hors-normes d'un Odilon Redon comme celui du Hennuyer Pierre Paulus. (Il existe un portrait de Jules Destrée par la Luxembourgeoise Marie Howet.)

Le mystère quotidien, réflexions et souvenirs, est à mes yeux le livre d'une sorte de plénitude et d'une maturité acquises. Quand il le publie, en 1927, Destrée a soixante-quatre ans. Il lui reste moins de dix ans à vivre (+ 1936). Il peut aborder les problèmes les plus divers en adoptant une attitude mesurée, celle d'un sage. Qu'il parle d'art ou de droit, de société ou d'histoire et de mœurs, il le fait de la manière la plus claire, en recourant volontiers à des dialogues un peu artificiels mais qui ont l'avantage de permettre l'exposé de points de vue divergents.

Mons et les Montois, éloge d'une terre et de ses hommes, bilan d'histoire et de culture, constitue une sorte de chant d'amour à une région où l'on a vécu, lutté, aimé. Destrée est aussi un homme de sentiments.

En 1995, l'Académie de Langue et de Littérature françaises de Belgique lui a consacré deux forts volumes: un *Jules Destrée*

multiple (avec la collaboration de Raymond Trousson, de Georges-Henri Dumont, de Philippe Jones et de Jacques Detemmerman), l'autre, une édition critique de son **Journal** (1882-1887), texte établi, présenté et annoté par Raymond Trousson. Bel effort au demeurant. Toutefois, on en vient à déplorer l'absence d'un choix de textes de cet écrivain, choix de textes qui puiserait aux différentes catégories de ses écrits. Destrée qui, par sa culture, son ouverture d'esprit et sa sagesse, apparaît déjà comme un homme d'un autre temps mais dont les paroles les plus pesées trouvent encore un écho en chacun de nous.

N. B. : Il n'a pas paru indispensable d'analyser un texte, ainsi qu'il est fait dans les *Dossiers L* publiés jusqu'ici : le Destrée qui nous intéresse vaut davantage par ses idées que par une qualité d'écriture qui aurait visé plus que la clarté.

Georges JACQUEMIN